

## Compte-rendu Collège Travaux du mardi 6 mai 2025

**Etaient présents :**

**Pilote du GT :**

Amélie ROGNON	ORTEC SOLEO	X
---------------	-------------	---

**Membres de l'UPDS :**

Oliver PACAUD	<i>BREZILLON</i>
Jonathan SENECHAUD	<i>COLAS Environnement</i>
Julien MUHLBACHER	<i>COTEG</i>
Amélie RUF	<i>EIFFAGE</i>
Emmanuel SERVANT	<i>NAVARRA</i>
Stéphane RIHOUEY	<i>ORTEC SOLEO</i>
Franck BOURGET	<i>REMEA</i>
Frederic VIOLA	<i>RESOLVE</i>
Jean-Yves RICHARD	<i>SARPI</i>
Jean-Philippe TRACOL	<i>SECHE</i>
Sylvain CHALHOUB	<i>TERSEN</i>
Marie DUCLOS	<i>UPDS</i>
Aurélie BONANO	<i>VALGO</i>

### **1. Tour de table**

---

La réunion a été introduite par un rappel des enjeux : affiner collectivement les priorités du plan d'action évoqué lors de la réunion du 15 avril et permettre à chacun de s'exprimer pour bien refléter les nuances des positions de chaque membre.

L'objectif : structurer un plan d'action concret, réalisable, avec des leaders et des échéances.

### **2. Elaboration du plan d'actions**

---

Au travers les échanges, les principaux axes de travail d'un plan d'action devant être mené à court terme ont pu être dessinés.

**1. Communication sur les dérives liées aux TEX :**

- Objectif : Informer les pouvoirs publics, le grand public et des associations sur les dérives observées sur la gestion des TEX et des risques associés

Ce point a fait l'objet de longs échanges et a été confirmé comme la priorité absolue. Le sujet de la communication a été identifié comme prioritaire mais sensible, avec une volonté partagée de dénoncer les dérives observées dans la gestion des TEX. Ces dérives provoquent une perte de part de marché, une chute des prix et une concurrence déloyale, affectant la pérennité de la profession.

Deux axes de communication ont été différenciés :

- Communication institutionnelle (vers les ministères – B3S, **bureau des déchets**, etc.) pour faire remonter les dysfonctionnements, justifiés sur la base de preuves et obtenir plus de contrôles et de régulation.
- Communication médiatique (presse, grand public, associations), potentiellement plus percutante mais aussi plus risquée, nécessitant une maîtrise rigoureuse du message. Les échanges ont montré une diversité de points de vue :
- Certains souhaitent une communication forte, y compris dans les médias, voire par le biais de journalistes d'investigation.
- D'autres appellent à la prudence, craignant que cette communication puisse se retourner contre la profession.
- La solution de faire appel à une agence de communication spécialisée a été évoquée, ainsi qu'une communication sur le positif en mettant en valeur les bonnes pratiques (et de limiter ainsi le discrédit sur la profession).
- Le GT Communication/Lobbying devra définir les actions, leur forme (courriers, presse, rencontres...), le calendrier, et les porteurs. **Tous les membres sont invités à contribuer activement.**

#### Décisions :

Le collège travaux souhaite :

- Créer un groupe de travail « Lobbying/ Communication », élargi aux membres volontaires du collège travaux.
- Constituer un corpus de faits documentés (dossiers probants, pratiques illégales, hétérogénéité de gestion...).
- Identifier les cibles : médias, ministère, DREAL, OCLAESP, etc...
- Des échanges ont confirmé la nécessité de nouer ou renforcer les contacts avec les entités de contrôle, en particulier :
  - o OCLAESP, Cézanne (gendarmerie spécialisée)
  - o DREAL Normandie, modèle d'actions efficaces
- Étudier l'appui d'une agence de communication
- Identifier un « sponsor » (intermédiaire pour faciliter la prise de contact) auprès de la DREAL de Normandie (qui pourrait être un soutien) après accord du B3S

#### Actions :

- Envoyer le courrier au ministère B3S et Bureau des déchets sur les dérives liées aux TEX
- Réactiver les discussions avec le bureau des déchets
- Organiser une rencontre avec Mme Zannibelli (DREAL Normandie) pour favoriser la diffusion des bonnes pratiques dans les autres régions.
- Organiser une rencontre avec l'OCLAESP pour comprendre le fonctionnement des cellules de gendarmerie dédiées aux contrôles des déchets et les sensibiliser à nos problématiques
- Éventuellement organiser une réunion inter-DREALs sous l'égide de la DREAL Normandie.

## **2. Certification LNE – Domaine C : Rédiger un courrier à destination du Ministère et du LNE indiquant que les entreprises travaux pourraient être amenées à quitter la certification.**

- Objectifs :
  - o Demander une révision des critères de certification sinon sortie de la certification si aucun allègement n'est possible (durée à déterminer)
  - o Agir sur la notion d'équivalence peu encadrée

### **Décision :**

- Le collège travaux souhaite rédiger un courrier à destination du LNE et du B3S afin de dénoncer les limites du système de certification actuel, jugé coûteux et peu utile car non opposable ; et leur informer d'un souhait du collège travaux de se retirer de la certification si rien ne change sous une durée (à déterminer).

## **3. Réorganisation de l'UPDS pour que le collège travaux puisse mener à bien des plans d'actions**

- Objectifs :
  - o Proposition d'alternatives d'organisation et de gouvernance
  - o Réorganiser l'UPDS en 2 pôles indépendants et autonomes tout en conservant des passerelles et des actions communes avec le collège ingénierie ?
  - o Autonomie financière, de décision
  - o Maîtrise de la communication et du lobbying propres aux travaux

**Remarques :** Certains participants ont exprimé leur frustration face au fonctionnement actuel de l'UPDS, perçu comme un frein à la mise en œuvre rapide d'actions concrètes. Il a été noté que :

- Le cadre actuel ne permet pas de faire remonter et diffuser efficacement les messages stratégiques du Collège Travaux, notamment sur les sujets TEX.
- Une réorganisation pourrait être envisagée, sans qu'une restructuration formelle ne soit actée à ce stade.
- Les circuits de validation interne sont jugés trop longs.
- Le recrutement d'un profil travaux pour le poste vacant est souhaité

### **Action :**

- Sans forcément de refonte statutaire, certains participants appellent à une plus grande autonomie de décision et d'action pour le Collège Travaux.

## **4. Reconnaissance de l'ingénierie de conception**

- Objectifs :
  - o Courrier MOA : Rédiger un courrier à destination des maîtres d'ouvrage afin de revendiquer une rémunération de l'ingénierie réalisée lors des appels d'offres.
  - o Rédaction d'une charte Travaux / Ingénierie visant à clarifier les périmètres et engagements respectifs

### **Décision :**

- Le collège travaux souhaite rédiger un courrier à destination des maîtres d'ouvrage afin de revendiquer la reconnaissance et la rémunération de l'ingénierie de conception notamment en phase d'Appels d'offres.

## **5. Prochaines étapes**

### **Actions :**

- Poursuivre la structuration du groupe de travail Communication/lobbying.
- Lancer rapidement la rédaction des 3 courriers.
- Préparer un message clair et concerté à présenter lors de la réunion UPDS du 13 mai.
- Programmer un échange avec la DREAL Normandie et l'OCLAEPS.

**Prochaine réunion : A définir**